SAINT PRIVAT DES VIEUX
LE MAGAZINE
TRIMESTRIEL • NUMÉRO 121 • OCTOBRE 2022

LA RENTRÉE POUR TOUS

C'est le moment de prendre de bonnes habitudes environnementales !

UNE JOURNÉE AVEC... | 08
RÉCUPÉRER POUR MIEUX RECYCLER | 10
CCAS : RÉUNION DE RENTRÉE | 16

SOMMAIRE

4/5 - ACTUALITÉS
- Deux vélos électriques en location
- ALES'Y ligne 20, changement d'itinéraire

6/7 - GROS PLAN
- Mme Gagnaire, future ex-adjointe à la Vie Scolaire

8/9 - UNE JOURNÉE AVEC
- Les agents des écoles

10/11 - ENVIRONNEMENT
- Récupérer pour mieux recycler

12/13 - QUALITE DE VIE
- Label Villes et Villages Fleuries : en route vers une deuxième fleur ?

14 / 15 VIE ASSOCIATIVE
- Qui dit rentrée, dit rentrée associative

16 - CCAS
- Réunion de rentrée pour le CCAS

18/19 - AGENDA
- Votre calendrier des manifestations et rendez-vous de la commune

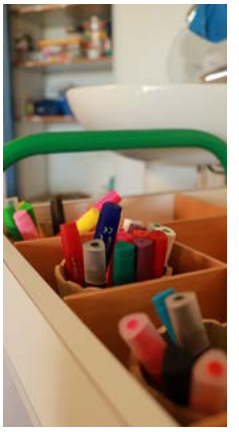

Impression responsable sur papier PEFC

Saint-Privat des Vieux le magazine - LE JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE SAINT-PRIVAT DES VIEUX
Mairie de Saint-Privat des Vieux, Place de la Mairie, 30340 St-Privat des Vieux • 04 66 86 10 02 - mairie@stprivatdesvieux.com
Directeur de la publication : Philippe Ribot, Maire
Rédaction, réalisation : Aurore Wolff, Chargé de communication - Christine Belliard, adjointe déléguée à la communication
Impression : Socom - 62 Av. Jean Chaptal - ZA Parc des Expos, 30340 Méjannes-les-Alès
Images : Service communication, Unsplash, Pixabay, 123RF, Mme Prad, David Mauras • **Tirage :** 2800 exemplaires

Madame, Monsieur,

Chères Saint-Privadennes, chers Saint-Privadens,

Après un été enfin « normal » avec la reprise des festivités et la nouveauté d'un marché nocturne qui a rencontré un grand succès, la rentrée scolaire et associative s'est déroulée sous les meilleurs hospices.

Les mois qui viennent vont représenter un vrai challenge pour les collectivités avec l'explosion prévisible des prix de l'énergie. Malgré nos anticipations, avec la participation à un groupement d'achat au sein d'Alès Agglomération, et compte tenu de nos faibles marges de manœuvre en raison d'une démarche d'économie déjà ancienne, nos dépenses de fonctionnement devraient être lourdement impactées. Nous travaillons déjà à la mise en œuvre d'un plan d'économies que nous vous détaillerons prochainement.

Prochainement, après de nombreux mois de retard dus à divers aléas dont certaines entreprises défaillantes, sera livré le projet « La Bergerie ». Regroupant médiathèque et restaurant scolaire ainsi que la création d'un théâtre de verdure, ce bâtiment a été conçu pour être exemplaire en matière de performances énergétiques.

Côté médiathèque, la livraison de ce nouvel équipement coïncide avec le renouvellement de l'équipe de bénévoles qui avec le personnel municipal anime les lieux. Ce qui devrait donner une nouvelle impulsion à la vie culturelle st-privadenne.

Enfin je veux saluer l'élection de Corinne Ravaud à la fonction d'adjointe à la vie scolaire. Déjà conseillère municipale et communautaire depuis plusieurs mandats, elle remplace Marie-Hélène Gagnaire qui occupait cette fonction depuis 2008 avec beaucoup d'implication et de constance, auprès des enfants, des parents, des équipes éducatives et des personnels municipaux.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine d'automne.

Bien cordialement,

Maire de St-Privat des Vieux,
Vice-Président d'Alès Agglomération,
Conseiller Départemental du Gard.

> « Les mois qui viennent vont représenter un vrai challenge avec l'explosion des prix de l'énergie. mais nous travaillons déjà à la mise en œuvre d'un plan d'économies. »

Deux vélos électriques en location au mois

Nous vous en avions parlé dans notre dernier journal. Ça y est, la location est possible sans avoir à vous déplacer.

Daniel Jurga, responsable du parc vélo, et Béatrice Paès responsable au secteur Ales'Y ont livré deux vélos électriques dans les locaux des services techniques. Après une formation de deux heures, Catherine Calixte, secrétaire technique a désormais la charge de gérer ce nouveau service mis à disposition des Saint-Privadens.

La location se fait au mois (renouvelable 11 fois) pour un montant de 40 € (assurance comprise). Pour ce faire, il vous suffit de vous adresser à Mme Calixte pendant les heures d'ouverture au public : lundis, mardis, jeudis et vendredis de 08h30 à 12h00 ou d'envoyer un simple mail de renseignement.
Il ne vous reste plus qu'à l'essayer car l'essayer c'est l'adopter !

■ Contact : Catherine Calixte – 04 66 86 16 71 - secretariattechnique@stprivatdesvieux.com

ALES'Y ligne 20, changement d'itinéraire

ALES'Y À CHACUN SA MOBILITÉ

Après une étude réalisée sur la commune, la ligne 20 de la navette Ales'y évolue et change d'itinéraire pour desservir les quartiers à plus fort potentiel.
Dorénavant, la navette passera sur le chemin des Bleuets et ne desservira plus la Rose des Vents et Mazac. À ceci, s'ajoutent deux rotations supplémentaires (cf. tableau ci-dessous) afin de faciliter l'accès à Alès hors heures de pointe.

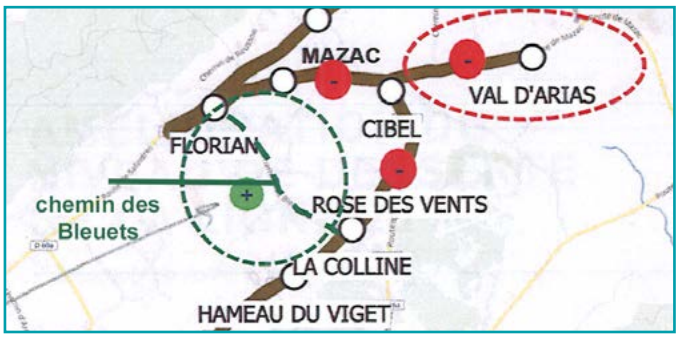

			+		+	
Rousson / Salindres	07:10	08h14	09h15	13h40	16h00	17h01
Alès	07:46	08h46	09h45	14h19	16h35	17h35

Alès	07h46	08h46	11h15	14h20	16h35	18h32
Rousson / Salindres	08h14	09h15	11h48	14h50	17h01	19h05
		+		+		

Retour sur les réunions de quartiers

C'est sous la pluie battante que le maire accompagné d'élus, a attendu les personnes désireuses de participer à la 1ère réunion de quartier située à la draille des espinaux pour leur annoncer que du fait du niveau d'alerte météo, elle était .... annulée ! Elle sera reportée au 17 octobre même heure, à l'école Paul Valéry.
Les trois autres rencontres prévues dans les différents quartiers de la commune ont pu se dérouler avec la participation des riverains.
Philippe Ribot a présenté divers projets en cours : la revégétalisation et désimperméabilisation des écoles, le nouveau restaurant scolaire et la nouvelle médiathèque, les travaux de voirie, la politique d'économies énergétiques et budgétaires, les logements sociaux, etc. Les problèmes de poubelles, d'incivilités et de vitesse excessive ont été une fois de plus évoqués par les habitants présents.

Comme l'a dit Philippe Ribot : « *Lors des contrôles, il apparait que les usagers arrêtés pour excès de vitesse sont à 90% des riverains. Ce qui ne peut que se confirmer dans une impasse comme celle de la Massipe ! Je fais donc appel à la vigilance de toutes et tous* »
La municipalité a bien pris en compte toutes les requêtes même si elle ne pourra pas répondre à celle portant sur la création d'une activité de danse de salon. Avis aux amateurs prêts à créer une association dans ce sens. Ils peuvent contacter la mairie.

■ Les comptes-rendus des réunions seront disponibles sur le site de la mairie => rubrique kiosque des publications.

Augmentation du tarif des cantines scolaires

Chaque parent a pu constater à la rentrée une augmentation de 27 centimes sur le tarif de la restauration scolaire. Le tarif devait initialement augmenter de 57 centimes mais l'équipe municipale a décidé de prendre à sa charge 30 centimes de la hausse du prix du repas facturé afin de ne pas impacter trop lourdement les familles.

Pourquoi une telle inflation ?

Plusieurs facteurs d'actualités sont la cause de cette hausse de prix tels que : l'augmentation des matières premières, l'augmentation des coûts énergétiques, des charges salariales et l'intégration de la loi EGALIM 1 et 2. Cette loi a pour objectif de :

- Payer le juste prix aux producteurs
- Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits
- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Pour le maire « *Il était important de limiter cette hausse de prix et de garantir une alimentation saine, variée et de bonne qualité pour nos enfants.* ».

A savoir qu'un repas commandé coûte 10,34 € à la collectivité mais il est facturé 4,73 € aux parents. Ce montant prend en compte : les charges du personnel, l'entretien des locaux, les frais fixes, les coûts alimentaires ...

Locaux commerciaux disponibles

DISPONIBLE IMMEDIATEMENT :
Ancien cabinet médical : 56 m2
2 pièces, un hall d'entrée à partager, 1 sanitaire, aire de stationnement, cumulus électrique
chauffage électrique. Local situé : Vieille route de Salindres

DISPONIBLE AU 1 ER JANVIER :
Ancien cabinet médical : 46 m2
3 pièces, 1 sanitaire, aire de stationnement
climatisation réversible, chauffage électrique.
Local situé : Vieille route de Salindres

■ **Contact : secretariattechnique@stprivatdesvieux.com**

MME GAGNAIRE : FUTURE EX-ADJOINTE À LA VIE SCOLAIRE

Présente depuis 21 ans au sein du Conseil Municipal, Marie-Hélènne Gagnaire, adjointe déléguée à la vie scolaire a quitté sa mission d'adjointe. À l'aube de ce départ, nous avons voulu en savoir plus sur son parcours et ses missions qui ont marqué plus d'une génération.

AW : Vous avez décidé de mettre un terme à votre mission d'adjointe déléguée à la vie scolaire très prochainement, quel bilan tirez-vous de toutes ces années ?

MHG : Un bilan très positif. J'ai beaucoup appris. Cette mission m'a amenée à travailler avec les enfants, les familles même si je ne les ai pas toutes connues personnellement, les APE et les enseignants avec qui j'ai toujours eu de très bons rapports.
Une période très riche au niveau humain, avec des collègues adjoints très soudés, une deuxième famille. Nous avons partagé les bons comme les mauvais moments ensemble. Et d'ailleurs, j'avoue que je ne me suis pas aperçue que j'étais à la retraite, tellement j'étais impliquée au sein de la vie municipale. Même si je ne suis pas St-Privadenne d'origine, St-Privat est ma commune de cœur et j'avais envie de m'impliquer pour elle que j'apprécie beaucoup pour sa qualité de vie.

AW : Pouvez-vous nous retracer votre parcours au sein du Conseil Municipal ?

MHG : J'ai été sollicitée par un ancien adjoint Jacques Marchand, un ami de lycée. Il m'a présentée à M. Jean-Claude ARCHER, maire de l'époque et j'ai accepté de rentrer dans le Conseil Municipal en 2001.
J'ai fait un premier mandat en tant que conseillère municipale déjà investie dans la commission Vie Scolaire, avec pour adjoint Jean -Luc Evesque. En 2008, c'est Philippe Ribot qui m'a proposé le poste d'ajointe que j'ai volontiers accepté. Je le remercie d'ailleurs de m'avoir fait confiance et de m'avoir offert cette opportunité.

AW : Pouvons-nous penser que c'était dans la lignée logique de votre engagement professionnel ?

MHG : Tout à fait, dans la mesure où j'ai été professeur, même si j'ai radicalement changé de tranche d'âge puisque j'avais des grands et là j'ai découvert des petits. C'est une joie de m'occuper de ces enfants, ils sont adorables. Je me suis comme on dit ici « régalée ! ». D'ailleurs, je participe en tant que bénévole dans des associations à des activités méridiennes dans les écoles qui devraient reprendre en octobre.

AW : Selon vous, quelles sont les qualités requises pour servir d'intermédiaire entre les élus, les enseignants, les parents, les représentants du rectorat et les agents ?

MHG : Il faut tout d'abord avoir des qualités d'écoute, faire preuve de diplomatie, et de temps en temps savoir dire non. Même si ce n'est pas forcément agréable, c'est nécessaire. Lorsque les demandes ne sont pas acceptables, ou que les limites sont dépassées par les enfants ou par les familles, nous sommes obligés d'intervenir avec fermeté. Nous avons toujours travaillé avec tous de façon sincère et en toute confiance. Cet état d'esprit était primordial, en particulier avec les agents qui sont en première ligne..

AW : Depuis toutes ces années, quels sont vos meilleurs souvenirs ?

MHG : Il y en a tellement que j'ai du mal à en extraire quelques-uns. Ce qui me touche le plus, ce sont ces enfants que je rencontre à l'extérieur, encore à l'école ou pas, et qui viennent vers moi pour m'embrasser. Oui, mes meilleurs souvenirs resteront ces liens que j'ai tissés avec les enfants. Bien entendu, c'est aussi toutes ces actions que nous avons mises en place avec mes collègues adjoints comme M. Ricci ou Mme Nicot et de les voir prendre forme. Et il y a enfin les bons moments avec les autres adjoints, le Maire ainsi que ceux passés avec le personnel que ce soit dans les bureaux, avec les services techniques ou les agents des écoles.

AW : On peut penser que les années covid ont dû être plus difficiles. Confirmez-vous cette impression ?

MHG : C'était une angoisse permanente. Pendant des mois, nous ne savions pas ce qu'était ce virus, les dangers de cette maladie et les risques que pouvaient encourir les enfants et le personnel.
Ce fut une longue période difficile à gérer entre les changements de réglementation et la mise en place des protocoles sanitaires. Mais si ça a été difficile pour moi, ça l'a été encore plus pour la directrice générale des services de la mairie qui devait à chaque fois réorganiser le planning en tenant compte des enseignants et agents absents.
Nous avons quand même réussi à passer ce cap et j'espère que nous ne revivrons plus jamais ça ! Maintenant nous pouvons dire que nous avons su faire face à un évènement plus qu'exceptionnel, jamais vécu jusque-là !

AW : Y a-t-il eu d'autres moments délicats ?

MHG : Certainement, mais la période COVID restera LE moment le plus délicat de ma carrière, car en plus d'être grave, cela a été long.

AW : La mission d'ajointe déléguée à la vie scolaire ne s'arrête pas uniquement au fonctionnement de l'école. Vous vous êtes particulièrement investie dans tous les projets touchant les trois groupes scolaires en collaboration avec les différents adjoints au bâtiment. Quelles compétences que vous ne pensiez pas posséder, avez-vous découvert à travers le suivi de ces chantiers ?

MHG : Franchement, je n'imaginais pas qu'en prenant la responsabilité d'adjointe à la vie scolaire, je devrais me promener avec un casque de chantier ! Je suis arrivée dans une période où beaucoup de travaux concernant les écoles étaient lancés et j'en ai co-assuré le suivi.
A ce sujet, je tiens à remercier le Maire et mes collègues adjoints car les écoles sont toujours passées en priorité. Nous avons agrandi P. Valery (cantine, salle informatique, salle pour les APE et une classe supplémentaire). Ensuite, nous avons refait l'isolation de Giono, l'accès handicapé. Il y a eu l'agrandissement de l'école Florian et pour finir, le dernier gros chantier qui concerne la cantine de Jean Giono.
Cerise sur le gâteau, je finis en beauté avec la végétalisation des cours de récréation. Un beau projet échelonné sur 2 ans, qui apportera de l'ombre, de nouveau jeux, du calme, et un environnement beaucoup plus agréable et beaucoup moins minéral. Sans oublier tous ces petits travaux d'entretien pour lesquels je vois passer des devis toutes les semaines. Je pense que peu de communes ont aussi bien doté leurs écoles, en collaboration avec les enseignants, les parents d'élèves, et le personnel de façon à ce qu'il y ait différents points de vue.

AW : Un mot pour la fin ?

MHG : Je quitte mon poste, mais je ne quitte pas l'équipe. Je continuerai à œuvrer au sein du Conseil Municipal et j'en suis ravie. Je ne m'impliquerai pas de la même façon mais je continuerai à le faire pour St-Privat. Je remercie les maires, qui m'ont fait confiance, mes collègues et tout le personnel.

SES MANDATS EN CHIFFRES

2 MAIRES

60 KERMESSES

20 RENTRÉES

180 CONSEILS D'ECOLE

9 600 ÉLÈVES RENCONTRÉS

LES AGENTS DES ÉCOLES

Souvent discrets, ils sont le maillon indispensable dans la vie d'une école

21 : C'est le nombre d'agents municipaux travaillant dans les trois groupes scolaires de la commune. Les missions qui leur sont confiées sont diverses et concourent au bien-être des écoliers. Souvent discrètes, nous avons décidé de mettre ces personnes en avant, car elles sont un maillon essentiel du bon fonctionnement de la structure.
Le groupe est constitué d'agents périscolaires et d'ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles)

Les agents périscolaires sont en charge du nettoyage des locaux scolaires et municipaux dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité. Au-delà de cette mission sanitaire importante, ils encadrent les enfants pendant les temps de garderie jusqu'à l'arrivée des parents.

Les ATSEM ont des tâches très variées : habillage, déshabillage, lavage des mains, accompagnement aux toilettes, aide pendant les repas, coucher à l'heure de la sieste, distribution du goûter... Au-delà de ces activités, elles apportent une aide à l'enseignant: préparation et rangement du matériel (peinture, pinceaux, papier...), activités d'animation (jeux, ateliers manuels), décoration de la salle de classe, préparation des fêtes, accompagnement lors des sorties de groupe.

Particularité : En tant que membre de l'équipe éducative, l'ATSEM exerce sous l'autorité du directeur de l'école. La durée du travail et la répartition des horaires sont quant à elles fixées par la municipalité.
Suivons donc tout ce petit monde sur une journée.

Déroulement de la matinée

Si les parents n'ont accès aux lieux qu'1h30 plus tard, c'est dès 6h du matin que les agents périscolaires nettoient les locaux (classes, sanitaires, couloirs, garderie) de la section primaire. A partir de 7h20, l'un d'entre eux, accueille les enfants et assure la garderie du matin. Les ATSEM quant à elles arrivent à 7h et sont en charge du nettoyage des salles et des sanitaires du côté des maternelles avant d'accueillir les tout-petits à partir de 8h30 .

L'ATSEM forme un duo avec l'enseignant(e). Pendant que celui-ci gère un groupe, l'ATSEM s'occupe de l'autre niveau. Les temps de récréation lui permettent de préparer les ateliers prévus pour la suite de la journée. C'est aussi elle qui permet aux parents de suivre les réalisations de leurs enfants à travers les travaux collés dans les cahiers.

Pendant ce temps , la responsable de cantine prépare le service de restauration. Elle a en charge le pointage des enfants qui mangeront sur place ainsi que de ceux qui resteront en garderie. Elle prépare les repas témoin (qui doivent être disponibles pour les services sanitaires en cas de problème inhérent à la nourriture), met les fours en marche et dresse les tables. Elle gère son activité en fonction des temps de préparation du repas (fromage à couper, répartition des plats, etc.) avec en ligne de mire l'heure du premier service.

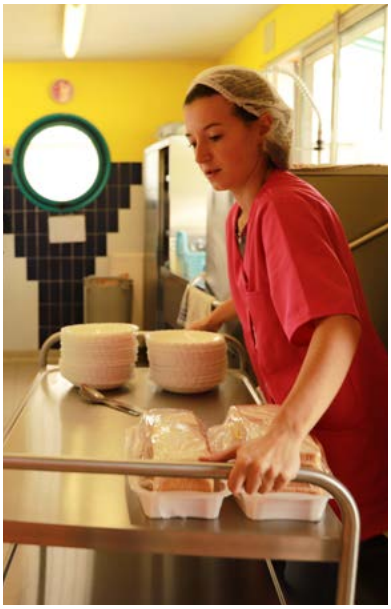

UNE JOURNÉE AVEC

Temps de midi

Les trois groupes scolaires réalisent deux services le midi. Les maternelles accompagnés par les ATSEM et les CP, CE1 mangent les premiers.
Pendant ce temps deux agents périscolaires surveillent les enfants qui profitent du temps libre pour jouer dans la cour de récréation.

Déroulement de l'après-midi

Les enfants sont accueillis à partir de 13h20 et démarrent leurs activités tandis qu'une Atsem installe et surveille les petites sections pour la sieste prévue jusqu'à 14h30, heure à laquelle les activités scolaires reprennent.
A 16h20, fin de cours. Place à la garderie du soir...

Les ATSEM rangent la classe et préparent les activités du lendemain. Au même moment, les agents du périscolaire prennent le relais pour surveiller les enfants. Après avoir fait gouter les écoliers, ils accompagnent les enfants du CE1 au CM2 pour les devoirs. A partir de 18h30, tous les agents sont partis et les lieux retrouvent le silence jusqu'au lendemain.

C'est la rentrée !

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Mme SÉGURA
Institutrice en petite et moyenne section de maternelle à Paul Valéry

M. JEAN
Instituteur en moyenne et grande section de maternelle à Jean-Pierre Florian

Mme Polge
Institutrice en CP et CE1 Occitant à Jean-Pierre Florian

Mme STEFANIE
Institutrice en CE1 et CE2 à Jean-Pierre Florian

Mme NUMA
Institutrice en remplacement ..... à Jean-Pierre Florian

M. DELAGE
Instituteur en CM1 et CM2 à Jean-Pierre Florian

L'équipe pédagogique de l'école Jean-Pierre Florian

Les enseignantes de l'école Jean Giono

RÉCUPÉRER POUR MIEUX RECYCLER !

Nouveau fonctionnement du ramassage des encombrants

Une convention entre la commune et la Ressourcerie la Clede a été mise en place courant l'été. Ainsi, depuis le 1er septembre, les modalités de collecte des encombrants ont changé :

- **La collecte se fait tous les 1ers lundis de chaque mois entre 7h et 14h uniquement sur rendez-vous.**
- **Le rendez-vous se prend auprès de l'accueil de la mairie au 04 66 86 10 02**
- Si le lundi est férié, la collecte sera reportée à une date ultérieure
- Volume maximum autorisé : 2 m3/enlèvement
- Sortir les encombrants de préférence le matin sur la voie publique et/ou la veille de l'enlèvement sans que cela ne gêne la circulation

En Pratique :

- Le service est gratuit, **mais ne concerne que le ramassage d'objets dont la taille ne permet pas d'être transportés à la déchèterie dans son propre véhicule**.
- Sont acceptés : les gros appareils électroménagers, sommiers, matelas, mobiliers, planches et objet bois, ferrailles, portes et encadrements non vitrés, ...
- Sont refusés : les petits objets, les déchets toxiques, dangereux, biodégradables, les pneumatiques, les gravats, ...

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire.

Infraction au règlement de collecte :
Non-respect des jours et horaires de collecte des Encombrants ou Ordures ménagères => Amende forfaitaire de 35€ personnes physiques / 175 € personnes morales

Dépôt illégal de déchets :
Déjections canines, mégots, cannettes , restes de pique-nique, etc... => Amende forfaitaire de 135€ personnes physiques / 675 € personnes morales

Dépôt illégal de déchets à l'aide d'un véhicule :
Epaves, gravats, branchages, terre, encombrants, etc... => Contravention de 5ème classe - Maximum 1500 € personnes physiques / Maximum 7500 € personnes morales

DURÉE DE VIE DES DÉCHETS JETÉS DANS LA NATURE

- Un paquet de bonbons – 100 ans
- Un bâton en plastique de sucette – 200 ans
- Une brique alimentaire en carton/Alu - 500 ans
- Un mouchoir en papier - 5 mois
- Le verre met 5000 ans pour être détruit.
- Un carton - 2/3 ans

RAPPELONS L'IMPORTANCE DU RECYCLAGE

- L'Aluminium et le verre se recyclent à l'infini
- Le papier - 7 fois
- On peut fabriquer une trottinette classique à partir de 180 canettes récupérées.

LA COLLECTE DE K'NET POUR LA BONNE CAUSE !

La collectivité a signé un partenariat avec l'association K'Net Partage pour récolter des canettes vides.

K'Net Partage est une association qui met en place des collectes de canettes afin de récolter des fonds pour aider les enfants atteints de maladies rares ou porteurs de divers handicaps. Un projet qui devait initialement durer trois mois pour financer un chien d'aveugle offert à une petite fille et qui perdure depuis 2006.

Vous trouverez prochainement des bacs mis à disposition dans les trois groupes scolaires.
Toutes ces canettes récupérées par les services techniques seront recyclées par l'entreprise Ruegger et feront l'objet d'une contrepartie financière versée par l'agglomération.

A savoir : Une canette représente 12 g de matière récupérable revendue en moyenne 1 200 € la tonne.

LES ÉCOLIERS DE JEAN-PIERRE FLORIAN : NOUVEAUX AMBASSADEURS DU TRI

Le 16 septembre dernier, le groupe scolaire Jean-Pierre Florian a fait appel aux ambassadeurs du tri d'Alès Agglomération et à l'Association Lyonnaise de Prévention des Travailleurs Indépendants et Salariés (ALPTIS) pour sensibiliser les enfants à la gestion des déchets et à l'importance du tri.

Les classes de Mme GRESKOWIAK et M. DIEUDONNE (CE2, CM1, CM2) ont participé sur la journée à plusieurs actions à la fois théoriques et pratiques.

En premier lieu, les ambassadeurs du tri ont présenté divers objets de notre quotidien en évoquant :
- La possibilité ou non de les recycler
- Leur durée de vie
- La deuxième vie des déchets recyclables avec

les avantages à recycler pour les hommes et pour la planète.

Par la suite, les enfants divisés en groupes de 3 ou 4 et accompagnés de leur enseignant ou de parents, ont arpenté l'école et ses abords, munis de gants, seaux, pinces, conteneurs, balances, fournis par l'association et la Mairie.

56.8 kilos : c'est le poids des déchets ramassés en deux heures. Ces déchets ont ensuite été triés avec l'aide des ambassadeurs en deux catégories : Recyclables et non recyclables. Les premiers ont été déposés dans des containers prévus à cet effet, les autres étant destinés à la décharge.

Une récompense bien méritée en plus du sentiment d'avoir œuvré pour une bonne cause
Certains enfants ont témoigné de cette journée «*c'était bien, et je suis content d'avoir fait quelque chose pour la planète* » ; « *On s'est senti utile et on s'est bien amusé* », « *j'ai appris beaucoup de choses avec les ambassadeurs du tri* ».

À l'issue de la séance, les élèves ont reçu un sac avec différents objets accompagnés d'un diplôme et l'APE a reçu un chèque de 150 € remis par l'ALPTIS.

Un écho aux actions municipales

Cette journée est un pas de plus dans un processus engagé depuis longtemps par la municipalité en partenariat avec les écoles. En effet, des conteneurs étaient déjà mis à disposition dans les 3 groupes scolaires pour la collecte de papier, de stylos, de bouchons et de gourdes type compote. Et cette année, va s'ajouter la collecte de canettes.

A la demande de Philippe Ribot, maire, les ambassadeurs du tri sélectif proposeront cette action aux deux autres écoles.
Mme Gagnaire, adjointe déléguée à la vie scolaire a clôturé cette journée en demandant aux enfants d'être des ambassadeurs auprès des adultes pour les inciter à trier les déchets au quotidien, tout comme lors des manifestations organisées sur la commune.

LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » : EN ROUTE VERS UNE DEUXIÈME FLEUR ?

Obtenu en 2013, le label « Villes et Villages Fleuris » encourage les communes à végétaliser l'espace public dans le respect des ressources naturelles, à développer la biodiversité, à améliorer le cadre et la qualité de vie, à développer l'attractivité résidentielle et commerçante tout en s'adaptant aux défis actuels et futurs de notre environnement. Après plusieurs années de pause, le label VVF remet en place les concours qui permettent l'attribution de nouvelles fleurs aux communes.

La commune a présenté ses réalisations

Ainsi, le jury régional des Villes et Villages Fleuris était de passage sur la commune durant l'été pour étudier si la commune pouvait se voir attribuer une seconde fleur. Il était composé de Clément Baudot de la Fredon Occitanie, de Gilles Dupuy responsable espaces verts de la ville de Beziers et de Delphine Thiers de Centre Régional du Tourisme et des loisirs Occitanie.

Ceux-ci sont venus à la rencontre des élus et des agents techniques : Philippe Ribot, maire, Mme Belliard, adjointe déléguée à la communication et à l'environnement, Mme Gagnaire, adjointe déléguée à la vie scolaire, Mme Charles, déléguée adjointe animation-jeunesse et sport, Laetitia Blanc, directrice générale des services, Patrice Fabre, responsable des services techniques, Ludovic Quinsac responsable des espaces verts et William Terrier, agent des espaces verts.

Après avoir remis le dossier listant les actions effectuées par la collectivité et les projets à venir, la visite du village a permis de présenter le patrimoine paysager et végétal, la stratégie d'aménagement, la gestion des végétaux, la gestion des dépenses énergétiques et d'appuyer les valeurs de la commune qui sont principalement axées sur l'environnement.

La candidature est actuellement en cours d'étude avant que le jury ne délivre son verdict courant décembre. Vous pouvez découvrir le livret de présentation disponible sur le site de la commune.

VÉGÉTALISATION : APRÈS LES TRAVAUX, LA SENSIBILISATION DES ÉLÈVES

La première phase des travaux de végétalisation et de désimperméabilisation de la cour de Jean-Pierre Florian étant terminée, la phase de plantation va pouvoir se faire pendant les vacances de la Toussaint. En attendant, les enfants ont eu le loisir de découvrir et de s'approprier les nouveaux jeux installés dans la cour.

Dès le 14 octobre, des actions de sensibilisation auprès des élèves des classes maternelles et élémentaires vont commencer au travers de plusieurs Ateliers.
Les objectifs pédagogiques de ces ateliers permettront de :

- Appréhender les avantages éco-responsables de la cour réaménagée : infiltration de l'eau, biodiversité, présence de végétation,
- Connaître le cycle de l'eau, découvrir le trajet de l'eau de pluie sur le bâtiment et dans la cour.
- S'approprier la cour et ses nouveaux usages

Des approches diversifiées adaptées aux différents niveaux vont être proposées par l'entreprise Bâti Poucet. Les ateliers fonctionneront par demi-journées sur le thème du cycle de l'eau et de la biodiversité.
De manière ludique et concrète, les enfants vont découvrir et apprendre, en manipulant lors d'expériences scientifiques, en réalisant des enquêtes de chasse au trésor et en observant et fabriquant des créations artistiques.

Les séances animées par Ghislaine Scheffer et Lucille Guiraud, toutes deux architectes de métier spécialisées dans la construction éco-responsable et bioclimatique, se poursuivront au sein des deux autres groupes scolaires pendant le printemps et l'automne de l'année 2023.

Le projet de végétalisation et de désimperméabilisation des écoles est subventionné à hauteur de 55% par l'agence de l'eau et 8% par le département du Gard, les 37% restants sont financés par la collectivité.

CI-DESSOUS DES PHOTOS DE LA COUR EN ATTENTE DE VÉGÉTALISATION

QUI DIT RENTRÉE, DIT ÉGALEMENT RENTRÉE ASSOCIATIVE

Karaté, danse, musique, foot, twirling, volley, langues, cultures, peinture … Nombreuses et diverses sont les associations présentes sur la commune. Preuves du dynamisme saint-privaden, elles sont accompagnées par la municipalité, que ce soit par le prêt de salles ou lors de manifestations ponctuelles.

Pour toutes les connaître et avoir les renseignements nécessaires, vous trouverez sur le site de la commune le livret associatif, disponible sur la page « kiosque des publications ».

Comme à chaque rentrée, le service relation usager en lien avec la communication a organisé une réunion début septembre pour faire le point sur différents sujets et répondre aux interrogations de tous. C'est en présence d'Adeline Charles, adjointe déléguée Animation-Jeunesse et Sport et d'Aurore Wolff, chargée de communication que Julie Flamant, agent en charge de la vie associative a présidé cette réunion.

Avec pour ordre du jour : la sécurité, les réglementations d'utilisation des salles municipales, les moyens de communication mis à disposition, le prêt de matériel, le nettoyage des salles… Et pour grande nouveauté : la mise en place d'une charte environnementale.

En effet, afin d'être en adéquation avec les valeurs de l'équipe municipale concernant l'environnement, une charte engageant les associations à respecter le tri sélectif pendant leurs activités et évènements ainsi qu'à utiliser des produits recyclables et écologiques a été établie et paraphée par le Maire et chaque président d'association.

Pour Philippe Ribot *« C'est une volonté de sensibiliser les associations à la cause environnementale et de leur demander de faire des efforts lors des nombreuses actions proposées tout au long de l'année. Nous intervenons avec les directeurs des trois groupes scolaires pour sensibiliser les enfants ; Il était logique de faire de même du côté de la vie associative. Cette charte arrive en même temps que la signature d'une convention entre « K'Net partage » qui recycles les canettes vides à des fins caritatives pour des enfants porteurs de handicap, et la mairie ».*

Lors de cette réunion, Adeline Charles a annoncé la prochaine grande manifestation qui devrait se dérouler le 05 avril 2023 : la Fête du Sport. *« Une animation qui vise à promouvoir la pratique sportive et à faire découvrir aux administrés tous les loisirs possibles sur notre commune. Sur une après-midi entière, le complexe sportif sera dédié aux associations qui proposeront de nombreuses activités ».* Un évènement qui rentre dans le cadre de nos labels « Vivre Vivez Bougez » et « Terre de Jeux 2024 ».

LE TWIRLING CLUB 3ÈME AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Lors des derniers championnats de France de Twirling, trois jeunes filles ont porté haut les couleurs de la commune en National 1 en montant sur la troisième place du podium.
Ainsi, Hanna Anoune, Laula Fraissines et Chiara Demonty sont rentrées avec une médaille de bronze autour du cou. Une récompense méritée qui découle du travail acharné des athlètes et de l'implication des entraîneurs.
Nous leurs souhaitons à tous une belle année sportive auréolée de récompenses.

■ Contact : Valérie Ducret – 06 16 94 52 01

DEUX CEINTURES NOIRES POUR LE CLUB DE KARATÉ

Deux enseignants du Karaté Club Sanshin dojo se sont vu remettre le grade de ceinture noire quatrième dan. Une belle réussite pour Jimmy Jimenez et Pascal Boyer. Dans le même temps, le club s'agrandit avec Jean-François Parent, qui a obtenu le Diplôme d'Animation Fédéral lui permettant de s'impliquer lors des entrainements.

Le Club de karaté de Saint-Privat des Vieux et ses professeurs vous accueillent au sein du dojo pour un enseignement agréable et complet alliant tradition et modernité. Le style pratiqué est le Shito Ryu qui est un karaté plein de flexibilité alternant entre puissance et souplesse grâce à la multiplicité des postures et des techniques enseignées.

Retrouvez tous les créneaux dans le livret associatif disponible sur le site de la mairie : www.ville-st-privat-des-vieux.com.

■ Contact : Sanshin dojo – Anais D'Arantes 06 37 54 31 03

VOL LIBRE POUR LES ENFANTS DE L'ASSOCIATION « LES COUPS DE POUCE DE BRUNO »

Depuis plusieurs années, l'association « les coups de pouce de Bruno » s'est donné pour rôle d'accompagner dans leur quotidien les familles ayant un enfant malade ou présentant un handicap.

Pour participer et donner du rêve aux enfants, le club saint-privaden « Alès en l'air » a proposé une journée de découverte des activités du vol libre aux enfants bénéficiaires et à leurs familles !

La journée a commencé avec la confection de cerfs-volants, des essais de gonflage de parapente au sol ou de Boomerang. Après un très bon pique-nique, tout le monde est monté au point de décollage du Mont Bouquet où 8 biplaceurs bénévoles du club ont pu faire voler les enfants mais aussi les frères et sœur ainsi que quelques parents et bénévoles.

Le soir, tous sont repartis heureux de cette journée exceptionnelle durant laquelle ils auront pu oublier leurs soucis et s'envoler comme des oiseaux pour découvrir la terre vue du ciel pour la première fois !

RÉUNION DE RENTRÉE POUR LE CCAS

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni dernièrement pour sa réunion de rentrée.

De nombreux dossiers ont été traités parmi lesquels la prochaine mise en place, dans le cadre des ateliers de la Prévention Santé, **des ateliers sur le thème de « l'Alimentation : une Alliée pour la Santé »**

Après une première série de séances sur octobre, de nouvelles dates sont proposées **les 8 et 15 novembre de 14 h 00 à 16 h 00** salle des services techniques. Ces ateliers, animés par une diététicienne diplômée, vous apporteront les clés du bien et mieux manger et répondront à toutes vos questions. Ce programme ouvert à tous est totalement gratuit, mais nécessite une inscription auprès du secrétariat de la mairie. Attention, le nombre de places étant limité à 15 personnes, dépêchez-vous de vous inscrire car les premiers inscrits seront les premiers servis.

Un mois d'octobre fédérateur !

La réunion a permis d'acter les prochaines actions qui vont se faire dans le cadre d'octobre rose. Comme chaque année, la mairie se parera de rose en soutien à cette cause. Une urne pour la vente de rubans sera mise à disposition de tous. Chaque personne qui le souhaite pourra ainsi participer à cette action en faveur des femmes touchées par le cancer du sein. La totalité de la collecte sera remise à la fin du mois à l'association « Les guerrières » qui apporte soutien, aide et réconfort à ces femmes et à toutes les personnes atteintes de cancer.

Octobre n'est pas seulement sous le signe de la couleur rose. C'est le mois où nos ainés ont droit à un attention particulière pendant la semaine bleue. Ainsi, le 18 octobre prochain, une animation musicale sera offerte par le CCAS. Un moment très attendu auquel Saint-Privadens et membres de l'association du Club de l'amitié sont conviés.

Les aides financières que peut apporter le CCAS :

Avec conditions de ressources : Aide au passage du BAFA ; aide au permis de conduire; aide à la poursuite d'études supérieures; aide au paiement des frais de restauration scolaire; aide à la pratique sportive, aide pour l'accès à la culture...

Sans condition de ressources : Un chèque cadeau d'une valeur de 40 € pour l'achat de fournitures scolaires pour les CM2 passant en 6ème; une bourse au mérite pour les bacheliers ayant obtenus la mention Très bien; aide chômeurs de moins de 25 ans non indemnisés; cadeau de naissance...

DU SPORT ADAPTÉ POUR UNE MEILLEURE SANTÉ !

Toujours dans le cadre de la Prévention Santé, les cours de gym adaptée de l'association « Ma vie » ont repris le 23 septembre et se déroulent le vendredi de 15 h à 16 h dans la salle de l'auditorium

Prodigués par une professionnelle de santé, Cloé SERE, les cours sont bénéfiques aux personnes désireuses de conforter leur forme physique avec une pratique adaptée à chacun et chacune. Ces cours sont ouverts à tous, les St-Privadens bénéficiant d'une aide financière du C.C.A.S. N'hésitez pas à venir partager ces activités très ludiques en toute convivialité.

L'accès est également ouvert aux personnes d'autres communes. Groupe limité à 15 personnes.

S'inscrire en mairie ou le vendredi pendant les heures de cours, auprès de la responsable de l'association « Ma Vie ».

Conseil Municipal 13 juin 2022

Finances

• **Approbation** du compte de gestion et du compte administratif du budget général 2021

• **Subvention exceptionnelle** pour l'association Nos cœurs pour l'Ukraine qui acheminera des livres scolaires collectés dans les groupes scolaires de la commune et d'Alès (Racine et La Salle)

• **Subvention exceptionnelle** pour le festival Les Passeurs de Livres organisé par l'Association Ales Agglomération Art et Histoire (l'AAAAH !)

• **Mise à jour des tarifs communaux** restauration scolaire et périscolaire pour 2022

Un groupement de commande a été constitué en vue d'un marché pour la fourniture et livraison de repas pour la restauration scolaire coordonné par la Ville d'Alès. Le nouveau marché laisse apparaitre une augmentation de près de 18%.

Afin de ne pas impacter trop lourdement les familles, notamment au regard de l'inflation actuelle, le Conseil Municipal a adopté la prise en charge de 52% de la hausse du prix du repas facturé par le prestataire, les 48% restants étant à la charge de la famille.

A été également voté des tarifs dégressifs en considérant le quotient familial de la CAF.

La hausse du prix du repas facturé par le prestataire représente un surcoût de 20 000€ pour la commune.

Ressources Humaines

Une analyse a été menée pour l'organisation des plannings des agents du service Education / Entretien de locaux pour la rentrée scolaire 2022-2023. Cette année, les plannings sont remaniés afin d'intégrer un certain nombre de facteurs : Facteurs liés aux bâtiments : mise en place d'une logique de secteur afin de limiter les déplacements professionnels des agents et la création de binôme pour assurer une continuité de service. Facteurs organisationnels : gestion de cantine en deux services pour faire face à la hausse des effectifs

Facteurs humains : mouvements de personnels

Foncier

• Convention de location d'une partie de la parcelle communale cadastrée CL N° 1242 située 20, Impasse des Fauvettes à la société VALOCÎME SAS.

• **Acquisitions :**

- Propriété Moustardier - 9 rue du 8 mai 1945.

- Propriété Ledru chemin des Prés.

- Bande de terrain sur des parcelles Vidal Dupont rte de St Privat afin de desservir un emplacement réservé.

- Partie Terrain Dessaillen 62 chem St Hilaire afin de réaliser un trottoir de circulation.

Constitution du jury criminel : Le Préfet du Gard, dans son arrêté, a fixé ainsi pour notre commune le nombre de jurés appelés à participer à la formation du jury criminel pour 2022 à 4. Le Code de Procédure Pénale prévoit que dans chaque commune, Le Maire tire au sort publiquement et à partir de la liste générale des électeurs de plus de 23 ans, un nombre de noms triple de celui fixé par arrêté préfectoral, soit 12 noms.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR :
ville-st-privat-des-vieux.com

HALLOWEEN 31/10
Une journée de terreur en famille

OCTOBRE

SAM 22 MISS ET MISTER

20H30 : Espace Georges Brun
Venez élire la miss et le mister Saint-Privat des Vieux sous les couleurs d'octobre rose.

Au programme, défilés, chorégraphies de danse et de twirling batons, chants.

L'occasion de passer une soirée en famille, et de participer à la cause du cancer du sein en achetant un ruban rose ou un produit du stand de l'association les Guerrières.

Buvette sur place tenue par l'association des jeunes.

Organisateur : Commission Animation - Jeunesse et Sport et l'association Model's

VEN 28 SOIRÉE JAZZ GROUPE DHG

21H30 : Soirée Jazz avec le groupe DHG

Au programme : répertoire Groove jazz, chanson française et standard jazz, le tout revisité à la sauce DHG.

Le groupe est composé de José Terral bassiste chanteur, Tony Margalejo à la guitare, Tom Margalejo au clavier et Didier Hanot à la batterie.

Entrée 5 €

Organisateur : Commission municipale Culture, Fête et Cérémonie

LUN 31 HALLOWEEN

À partir de 16H00 : Cour de l'école Jean Giono et espace Georges Brun

16h00 : dans la cours de l'école ateliers, châteaux gonflable, maquillage...

17h00 : Espace Georges Brun spectacle de magie avec le magicien Cyril Delaire

18h00 : Parade dans les rues et chasse aux bonbons

Entrée gratuite - Buvette et restauration sur place

Organisateur : Commission Animation-Jeunesse et Sport

NOVEMBRE

MAR 08 / MAR 15 ATELIER SANTÉ

De 14h00 à 16h00 : Salle du Conseil Municipal

Ateliers sur le thème de « l'Alimentation : une Alliée pour la Santé », animés par une diététicienne diplômée.

Organisateur : Centre Communal d'Action Sociale

DIM 13 LOTO LOU PEQUELOU

15h00 : Espace Georges Brun
Organisateur : Lou Pequelou

DIM 20 BOURSE AUX JOUETS

De 09h00 à 15h00 : Espace Georges Brun
Buvette et restauration sur place
Organisateur : APE Jean Giono

DECEMBRE

DIM 04 LOTO DU CLUB DE L'AMITIÉ

13h30 : Espace Georges Brun
6 € les 6 cartons
Buvette sur place
Organisateur : Club de l'amitié

VEN 09 MARCHE [illegible] JEAN GIONO

Marché de noë[illegible] spectacle
Espace G. B[illegible]

Pré[illegible] cadeaux de Noël sur ce marché qui accueille de très n[illegible]ux artisants et commerçants locaux.

SAM 10 LOTO DU FOOT

20h30 : Espace Georges Brun
Buvette sur place
Organisateur : Association Sportive Saint-Privadenne du Foot

DIM 11 LOTO DE L'APE J-P FLORIAN

14h00 : Espace Georges Brun
2 € le carton, 10 € les 5 cartons
Buvette sur place
Organisateur : APE Jean-Pierre Florian

MER 21 EXPO LEGO POUR ENFANT

De 10h00 à 19h00 : Espace Georges Brun
2 € l'entrée reversée à l'association AMC Montpellier
Buvette sur place
Organisateur : Art of Brick

SAM 26 / DIM 27 EXPO PHOTO

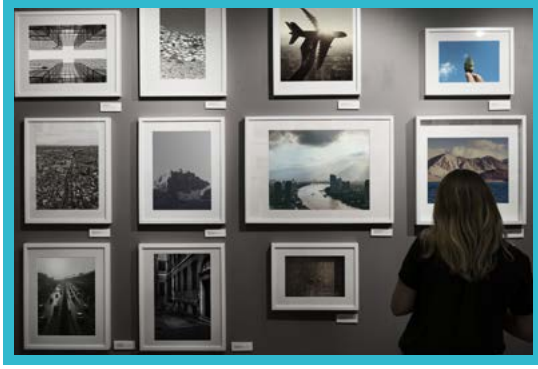

Sam. 26 de 14h00 à 20h00
Espace G. Brun
Vernissage à 18h00

Dim. 27 de 10h00 à 18h00
Espace G. Brun

Organisateur : Commission municipale Culture, Fête et Cérémonie

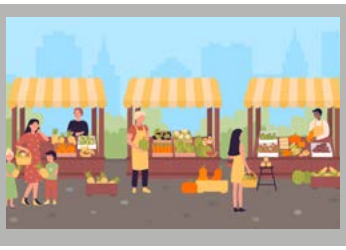

MARCHÉS

Faites le plein de produits frais chaque mardi de 8h00 à 12h30 sur la place St Jean.

RDV sur le site internet pour retrouver toutes les informations de la vie de la commune

www.ville-st-privat-des-vieux.com

Retour en images

Repas de la fête du village

Didier Gustin au festival du rire et de la chanson

1er marché nocturne

Dévoilement de la plaque Maurice ANDRÉ

Rentrée des classes pour les maternelles à Paul Valery

Festival lyrique entre chants et vignes

WWW.VILLE-ST-PRIVAT-DES-VIEUX.COM
MAIRIE DE SAINT PRIVAT DES VIEUX
04 66 86 10 02 | MAIRIE@STPRIVATDESVIEUX.COM
HORAIRES : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE13H30 À 17H30 • VENDREDI : FERMETURE À 17H00